



Les différentes étapes



ETABLISSEMENT PUBLIC SAINT ANTOINE

relayage@epsa84.fr

- 1** La demande s'effectue auprès **par mail** à l'adresse relayage@epsa84.fr
- 2** Une rencontre avec la coordinatrice du Relayage Saint Antoine pour cerner les besoins et les souhaits de chacun
- 3** Un temps de partage relayeur et famille en amont de l'intervention pour faire connaissance, partager les informations nécessaires à l'intervention, se donner les consignes
- 4** Signature d'un contrat d'engagement
- 5** Intervention auprès de la personne accompagnée avec comme outil de communication :
 - un livret de relayage pour recenser les informations liées à la situation de handicap, aux habitudes de vie, aux différents intervenants et activités, aux actions spécifiques devant être réalisées par le relayeur,
 - un journal de bord pour partager les observations ainsi que des préconisations ou des propositions
- 6** Un temps de partage relayeur et famille pour faire le bilan de l'intervention en fin de relayage pour faire un retour sur le déroulé de l'intervention

**Soutien, accompagnement et répit
pour les aidants
de personnes en situation de handicap
vivant à domicile**



Pour l'aidant, pouvoir s'absenter du domicile en toute tranquillité par la présence d'un professionnel auprès de l'aidé.

Pour l'aidé, permettre le maintien du rythme de vie (repères et habitudes) à domicile.



Qu'est-ce que le relayage ?

La prestation proposée par le service Relayage de l'EPSA consiste en l'intervention à domicile d'un professionnel du secteur médico-social, afin de permettre aux aidants de personnes en situation de handicap de bénéficier d'un moment de répit.



Le public

La prestation de suppléance proposée par le relayage s'adresse :

- aux aidants de personnes en situation de handicap à domicile, y compris si des temps d'accueil sont prévus partiellement en établissement
- aux situations de parents isolés, avec enfant(s) porteur(s) de handicap(s), ayant des temps d'hospitalisation à programmer
- Aux familles d'accueil de l'ASE avec enfant(s) porteur(s) de handicap, ayant besoin de souffler régulièrement, ou en situation d'épuisement menant à une possible rupture
- Aux parents d'adultes en situation de handicap au domicile vivant sous le même toit.



Le territoire concerné



L'offre de relayage se situe dans le Vaucluse sur un territoire couvrant Avignon, Cavaillon, l'Isle sur la Sorgue, Carpentras et les communes comprises dans un périmètre de 30 km autour de L'Isle-sur-la-Sorgue.



L'équipe de Relayage

Deux coordinatrices

Une équipe de relayeurs diplômés

Educateurs Spécialisé

Moniteur Educateur

Aide-Soignant

Accompagnant Educatif et Social